

M^{me} Jacqueline Lhérisse -
Parcelle A y 290 5000 m²

du 18/07/2018



M^{me} Jacqueline Lhérisse -

J'ai constaté suite au I.P.A.N. qu'une partie de ma parcelle est en zone bleue indiquant une éviction par rapport au précédent qui placait cette-ci en zone rouge cependant si je juge cette éviction insuffisante. Ette, cette éviction, me place dans l'incapacité d'envisager un quelconque projet. En conséquence j'exerce des pouvoirs publics que la zone (N) soit reculée.

proposition.

Je vous demande de garder en zone Rouge que 15 m² de m. à partir de la ravine de la source

Jacques